

Accords fiscaux—Loi

l'on vend à l'extérieur, on a 80 p. 100 de nos ventes qui se font aux États-Unis. C'est pour cela qu'il est important que nous conservions l'accès à ce marché-là dans un premier temps et, deuxièmement, que nous augmentions l'accès au marché américain pour rendre nos producteurs, nos manufacturiers à la portée d'un marché de 240 millions de clients. Cela aussi, nous sommes en train de le livrer à la population. Alors, il faudrait, au lieu de poser des questions aux conservateurs qui sont devant vous, que vous étudiez vos dossiers au préalable et que vous essayiez d'arrêter de contredire les autres, et même de vous contredire les uns les autres. C'est pour cela d'ailleurs que vous n'aurez pas de candidats à la chefferie dans quelques mois. Alors, monsieur le Président, c'était quelques remarques que j'adressais à mes collègues socialistes.

Vous savez, monsieur le Président, que les changements proposés, contrairement à ce qui a été dit par mon collègue d'en face . . . il a dit que les changements allaient diminuer la participation du gouvernement fédéral à l'éducation, qu'il allait la faire passer de 40 p. 100 à 36 p. 100. Ce que le député socialiste aurait dû dire, c'est que la contribution au niveau des paiements de transferts de notre gouvernement va se situer à 19.4 p. 100 de son budget, il n'y a aucune diminution de la contribution des paiements de transferts de notre gouvernement. Ce que le député aurait pu également ajouter, c'est que nous avons jusqu'à maintenant signé une quantité impressionnante d'ententes avec le Québec, les ententes sur le développement touristique, c'est signé, vous ne l'avez pas mentionné, les ententes sur la technologie et la science, c'est signé, vous ne l'avez pas mentionné, les ententes sur le développement régional, c'est signé et vous ne l'avez pas mentionné, les ententes sur la forêt, c'est signé et vous ne l'avez pas mentionné. Il y a l'entente sur l'agriculture, on attend sa signature et c'est en très bonne voie, selon la déclaration jeudi dernier en cette Chambre du ministre de l'Agriculture (M. Wise) et elle est rendue sur le bureau du ministre provincial de l'Agriculture, M. Pagé, et apparemment, elle est, elle aussi, en voie de règlement. Ce sont des choses qui auraient dû être mentionnées par le député d'en face.

Lorsque le député d'en face a parlé aussi du fait que notre gouvernement retransmet aux provinces le déficit, c'est malhonnête de sa part de s'exprimer ainsi en cette Chambre, monsieur le Président, parce que la réduction du déficit que nous avons mise en place, elle provient . . . prenez des notes, cela va vous faire du bien, vous devriez écrire un livre vous aussi avant de mettre fin à votre carrière politique . . .

● (1200)

De la réduction du déficit qu'on a proposée aux Canadiens, 75 p. 100 proviennent de la réduction des dépenses actuelles du gouvernement et 25 p. 100 de l'augmentation des taxes. Et dans le contexte de notre déficit de 240 milliards, je crois qu'il est juste de demander à tous les Canadiens—ce que vous n'avez également jamais compris—de se serrer un peu la ceinture pour remettre notre pays sur la voie de la prospérité.

Notre pays . . . pour assurer la survie politique des libéraux qui nous ont précédés, ils aimaient toujours inventer de nouveaux programmes sociaux—et vous avez couché avec à maintes reprises—ils aimaient les mettre en place et s'assurer ainsi le vote des Canadiens et des Canadiennes. Mais c'est fini

l'emprunt pour satisfaire, pour niveler par la base les aspirations politiques de notre pays. C'est une période révolue.

Aujourd'hui, on doit lutter pour diminuer notre déficit de 240 milliards de dollars et vous êtes contre cette lutte pour la diminution du déficit. Vous êtes contre le fait qu'on demande, à nous, les Canadiens, de faire certains sacrifices. Je me demande, lorsque je vous entends, si vous en êtes un vrai Canadien. Où pensez-vous que le gouvernement du Canada va prendre l'argent pour que nous puissions vivre selon nos moyens, diminuer notre déficit et cesser de faire payer à nos enfants et à nos petits-enfants les dépenses que nous faisons aujourd'hui, et cesser de leur faire payer pour l'incurie administrative des libéraux qui nous ont précédés?

Monsieur le Président, les remarques qui ont été faites aujourd'hui devant cette Chambre par le représentant du Nouveau parti démocratique ne sont point fondées et, pour répondre d'une façon formelle à ses questions, je lui dis très clairement que le député de Lévis est à 100 p. 100 d'accord sur la politique de son gouvernement, parce que ma politique se fonde sur une vérité économique. C'est qu'un pays ne peut pas toujours vivre en empruntant pour acheter son épicerie, ce que vous n'avez jamais compris vous autres non plus. Le pays doit mettre en place des structures pour qu'il y ait une reprise économique—ce qui est déjà commencé—des structures pour qu'il y ait plus d'entrepreneurs et de gens d'affaires canadiens qui engagent plus de monde. De cette façon, cela nous permettra, à nous, de vendre des produits à l'extérieur. C'est pour cela qu'on travaille en parallèle sur le dossier des négociations avec les États-Unis. Ce sont des choses que mon collègue devrait apprécier et comprendre avant de s'exposer à parler devant cette Chambre.

Je termine, monsieur le Président, en disant que nous allons défendre ce projet de loi et certainement l'adopter. Et je demande aux députés de l'opposition de cesser leurs remarques particulières et de nous parler dans un contexte de compréhension de la chose économique, et ainsi notre projet de loi va être adopté rapidement.

M. le vice-président: Questions ou commentaires. L'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) a la parole.

M. Garneau: Monsieur le Président, je suis content qu'enfin un député conservateur puisse intervenir dans ce débat et s'adresser non seulement aux députés de cette Chambre, mais par le biais de la télévision, à la population canadienne concernant le projet de loi C-96 et, surtout, dire les choses qu'il vient de dire. Parce que si j'ai bien compris son exposé, la raison pour laquelle il y a un déficit, dans le contexte de la discussion du projet de loi C-96, c'est que le gouvernement précédent aurait dépensé trop d'argent dans l'éducation postsecondaire, trop d'argent dans l'assurance-santé et trop d'argent dans l'assurance-hospitalisation puisque c'est de la teneur de ce projet de loi dont on discute aujourd'hui.

Monsieur le Président, quand on examine ce projet de loi, on constate qu'il modifie en cours de route une entente qui avait été convenue entre les provinces et le gouvernement fédéral à la suite de discussions qui avaient été très longues et qui avaient amené des modifications à la situation qui avait prévalu entre 1977 et 1982. Ce projet de loi qui rouvre, non seulement cette fois-ci parce que, contrairement à ce qui a été mentionné à plusieurs reprises, le projet de loi des 6 et 5 p. 100 qui